

***Lettre ouverte adressée au Premier ministre du Québec, M. Jean Charest  
Projet de réforme du mode de scrutin : la FQM ne peut donner son accord***

Permettez-moi, monsieur le Premier ministre, au nom de la très grande majorité des représentants municipaux et de nombreux citoyens des régions du Québec, de vous faire part de notre vive inquiétude face à votre intention d'aller de l'avant coûte que coûte avec votre projet de réforme du scrutin. Nous croyons qu'une réforme aussi importante doit recueillir l'unanimité ou sinon s'appuyer sur un très large consensus de la société. Or, un tel consensus n'existe pas actuellement.

Dans l'ensemble des régions, le projet de votre gouvernement suscite des craintes importantes. Comme l'a démontré la Fédération Québécoise des Municipalités (FQM) à l'instar d'autres intervenants, ces craintes s'avèrent justifiées car la réforme proposée se traduirait inévitablement par une perte de poids politique pour les régions. L'avant-projet de loi propose de diminuer le nombre de circonscriptions de 125 à 77 et d'ajouter 50 députés élus à la proportionnelle, à partir de listes déposées par les différents partis politiques. Dans les régions, les gens sont extrêmement préoccupés par le manque de légitimité de ces « députés de liste » qui seraient davantage redevables à leur parti qu'à une population attachée à un territoire.

De plus, avec cette réforme, huit régions représentées par 35 députés pourraient perdre plus de 45 % de leurs comtés afin d'atteindre un objectif d'une vingtaine de circonscriptions. Même si l'avant-projet de loi prévoit compenser partiellement ces pertes avec une répartition des sièges à la proportionnelle, ces régions auront tout de même à assumer un déficit réel. Dans le contexte actuel, alors que plusieurs milieux sont aux prises avec des problèmes comme l'exode des jeunes et des difficultés économiques structurelles, quelles sont les régions qui peuvent se permettre de perdre un député pour défendre leurs intérêts?

La FQM est d'avis que la réforme du scrutin devrait intégrer les principes de la décentralisation et de l'occupation dynamique du territoire. Depuis 25 ans, elle milite en faveur d'une décentralisation qui passerait par un renforcement des MRC et comprendrait un transfert de compétences, de sources de financement et d'autorité du centre en direction de la périphérie. Voilà une manière concrète de rapprocher les élus des citoyens.

Je vous rappelle également que la Fédération que je représente n'est pas seule à s'opposer à la réforme de scrutin et à suggérer d'autres alternatives. Plusieurs experts et personnalités importantes ont fait de même.

Il faut éviter d'aborder la démocratie comme s'il s'agissait d'une simple règle mathématique. S'il est vrai qu'une région comme la Côte-Nord est relativement peu peuplée, cela n'empêche pas que la forêt et les ressources hydroélectriques qui s'y trouvent font vivre une bonne partie de la population du Québec. Pour être acceptable à nos yeux, toute réforme du scrutin se doit de prendre en compte cette réalité sur le plan de la représentation.

L'adoption d'un nouveau mode de scrutin aura des répercussions directes sur la façon dont se pratiquera la démocratie au cours des prochaines années. À titre de représentant de plus de 7 000 élus municipaux du Québec, la FQM maintient que le mode de scrutin actuel permet aux élus à

l'Assemblée nationale de représenter efficacement une population, un territoire et une réalité locale qui leur sont propres au même titre que les élus municipaux ou les préfets de MRC. Elle continuera de défendre ces aspects de la représentativité et de la place des régions qui apparaissent sérieusement mis en péril par la réforme de votre gouvernement.

**Bernard Généreux**

Président de la Fédération Québécoise des Municipalités

Maire de Saint-Prime et préfet de la MRC Le Domaine-du-Roy